

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CHALON SUR SAONE

Hôtel de Ville - BP 71

F - 71103 CHALON SUR SAONE Cedex

+33 (0)3 85 90 51 50

+33 (0)3 85 90 51 56

pib.bibliotheque@chalonsursaone.fr

LE SERVICE DU PRET INTER-BIBLIOTHEQUES

- **Le service du Prêt Inter-Bibliothèques est destiné à faciliter l'accès des lecteurs aux documents** ne se trouvant pas à la Bibliothèque de Chalon-sur-Saône.

Le prêt s'effectue de bibliothèque à bibliothèque. Les documents originaux prêtés doivent être consultés sur place en salle d'étude.

- **Pour bénéficier de ce service il faut obligatoirement être inscrit à la Bibliothèque, à titre gratuit, pour l'usage de ce seul service.**

- **Par Prêt Inter-Bibliothèques peuvent être demandés les documents suivants :**

- ouvrages français ou étrangers,
- articles de périodiques (la plupart du temps sous forme de photocopies payantes),
- microfilms,
- thèses (mentionner le lieu de soutenance).

- **Pour faire une demande :**

- bien vérifier que le document ne se trouve pas à la Bibliothèque de Chalon-sur-Saône,
- s'adresser à la Banque de prêt pour obtenir **le formulaire de demande de fourniture de document Prêt Inter-Bibliothèques** ou remplir celui accessible en ligne.
- remplir le formulaire de manière lisible et la plus complète possible en ce qui concerne l'identification des documents souhaités.

- **Vous serez avertis par téléphone, courrier postal ou électronique** de l'arrivée des documents que vous avez demandés.

- **Les documents sont à votre disposition aux heures d'ouverture de la Bibliothèque**, ils sont disponibles pour la durée et les conditions indiquées par la Bibliothèque prêteuse.

- **Le service du Prêt Inter-Bibliothèques est suspendu du 14 juillet au 31 août.**

- **Les éventuels frais de port et de photocopies sont à la charge du lecteur.**

- **Le lecteur s'engage à n'utiliser les documents qu'à des fins de recherche ou d'usage privé (droits d'auteurs).**